



**3^{ème} Conférence internationale sur le
financement du développement
Addis-Abeba, Ethiopie
13-16 juillet 2015**

**Déclaration de Mme Michaele JEAN,
Secrétaire générale de la Francophonie**

En cette année 2015, la communauté internationale, confrontée à l'urgence des défis qui influent sur l'équilibre du monde - le changement climatique, la croissance démographique, l'accroissement des inégalités - s'est engagée dans la recherche de solutions rapides et efficaces. Déterminée à construire un développement durable, elle veut parvenir à éradiquer l'extrême pauvreté, en favorisant en particulier la mobilisation des jeunes et leur emploi et en obtenant l'élimination des différences de genre. Elle veut aussi réussir à maîtriser le réchauffement climatique et les pertes de biodiversité. Et, pour cela elle doit mettre en place des moyens financiers et humains à la hauteur de ses ambitions.

A cet effet, la Francophonie, dans la suite des différents Sommets tenus depuis celui de Ouagadougou qui dès 2004 mettait en exergue la nécessité du développement durable, a engagé la mobilisation de ses pays et de ses gouvernements membres et observateurs, de ses opérateurs, de ses réseaux au sein de la société civile et des professionnels francophones, tant autour des valeurs qu'elle partage avec la communauté internationale - le respect des droits, la paix et la démocratie, l'inclusivité et l'équité, - que celles qu'elle défend plus particulièrement - la diversité linguistique et culturelle et une universalité fondée sur le respect des différences.

Ces valeurs sont au cœur de sa Stratégie économique, adoptée au Sommet de Dakar en 2014, et de toutes les démarches francophones visant à la promotion d'une économie au service de l'homme, inclusive, et de modes de consommation et de production durables.

Elles sont également à la base des propositions faites en ce qui concerne les outils de financement du développement durable : la mobilisation des ressources nationales, appuyée par un système fiscal international équilibré et équitable, fondé sur un partenariat fort entre les pays

développés et en développement ; la transparence dans la gestion budgétaire et les différents accords passés entre états et entre états et opérateurs économiques ; une aide publique au développement prioritairement affectée aux pays les plus vulnérables et en transition, afin d'accompagner la transformation de leurs économies, grâce à l'effet de levier sur la mobilisation d'autres financements, publics et privés ; au sein de cette aide publique, un appui spécifique important au renforcement des capacités humaines et institutionnelles; et enfin la recherche de financements innovants, stables, additionnels et prévisibles, sans effet d'éviction ni de distorsion de marché, et découlant des activités qui ont massivement bénéficié des effets de la mondialisation.

La Francophonie soutient de même une approche prudente de l'endettement et des partenariats publics privés. Ils sont nécessaires à la mise en valeur des richesses naturelles et humaines des pays en développement, mais une analyse raisonnée de leurs implications et de leur adéquation avec les objectifs de développement, ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre pays, doivent permettre d'éviter qu'ils se transforment en facteurs de déséquilibre.

Cette analyse, ces échanges sont facilités par l'existence des réseaux francophones toujours plus nombreux et capables de jouer un rôle déterminant à ce propos. Ces réseaux, qu'ils soient ministériels, parlementaires, professionnels ou associatifs, partagent tous une même vision : celle d'une Francophonie riche de ses diversités, de ses compétences, d'une jeunesse toujours plus nombreuse, mieux formée et plus déterminée à bâtir un monde qui soit le sien et qui soit bénéfique à tous. Ils sont par ailleurs convaincus que le financement du développement et de l'amélioration des systèmes économiques, celui des Objectifs du développement durable et celui de l'adaptation au changement climatique, ne sont pas séparés: ils jugent au contraire indispensables une conception globale des problèmes et une approche cohérente des réponses, afin d'éviter les effets de silos et les distorsions entre secteurs et entre structures chargées de la mise en œuvre.

C'est pourquoi la Francophonie attache du prix à ce que le mécanisme de suivi de la Déclaration adoptée dans le cadre de cette Troisième Conférence internationale fasse partie intégrante des décisions qui sont prises aujourd'hui et que ce mécanisme soit tel qu'il fournisse des indications claires et immédiatement utilisables, sans alourdir la tâche d'administrations aux capacités et aux moyens budgétaires contraints.

C'est dans ce même esprit que la Francophonie participera activement en septembre au Sommet sur les Objectifs du Développement Durable, à New York, et en novembre à la 21^{ème} Conférence des Parties sur le Changement climatique, à Paris.
